

L'Union Européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance - Leçon

I. L'UE, un territoire de référence

A. Une association d'Etats :

L'UE regroupe 28 Etats d'Europe (ou 27 si on ne compte plus le Royaume-Uni) et n'a cessé de s'agrandir. C'est aujourd'hui un vaste marché commun où les marchandises, les services et les capitaux circulent librement.

La libre circulation des personnes est un principe fondamental de l'UE. Dans l'espace Schengen (25 Etats) les contrôles aux frontières n'existent pas mais ils sont renforcés aux frontières extérieures.

19 Etats forment la zone euro bien que certains Etats de l'UE ont choisi de ne pas adopter la monnaie unique (Royaume-Uni, Danemark).

L'UE est un territoire de référence pour ses habitants car ceux-ci s'y reconnaissent dans des valeurs communes : démocratie, droits de l'homme etc. Les institutions de l'UE et les événements tels que les « capitales européennes de la culture » renforcent ce sentiment d'appartenance à l'UE.

B. Des politiques communes :

Il existe d'importantes inégalités entre les régions de l'UE. Alors que les grandes régions urbaines de la mégalopole européenne (ou cœur de l'UE) concentrent la richesse, les régions rurales ou isolées sont moins développées, surtout en périphérie de l'UE (campagnes roumaines, Italie du Sud...).

Pour réduire ces contractes, l'UE a mis en place une politique régionale de cohésion des territoires. Elle apporte aux régions les plus pauvres un soutien financier grâce au FEDER (financement de nouvelles infrastructures, reconversion de l'industrie...).

D'autres politiques communes favorisent le sentiment d'appartenance à l'UE : programme Erasmus d'échanges d'étudiants, Politique agricole commune (PAC)...

C. Les limites du modèle européen :

La politique de cohésion a permis à certains Etats de se développer (Espagne), mais ses résultats restent limités. En effet, les disparités sont fortes entre les territoires les plus intégrés à la mondialisation (métropoles, littoraux) et les régions plus isolées (périphérie Est).

Si l'UE est un territoire d'appartenance pour de nombreux européens, elle est aussi critiquée et remise en question (Brexit du Royaume-Uni en juin 2016).

II. La France dans l'Union Européenne

A. L'intégration de la France dans l'UE :

La France occupe une position de carrefour entre le Nord et le Sud de l'UE. Elle joue un rôle d'interface terrestre et maritime. Depuis le début de la construction européenne, la France cherche à mieux connecter ses réseaux de communication avec ceux des pays voisins (TGV Thalys vers la Belgique et l'Allemagne).

Les régions transfrontalières favorisent l'intégration de la France dans l'UE. Avec l'ouverture des frontières, ces régions de contact sont devenues des espaces

d'échanges (comme la Grande Région) comme en témoignent les mouvements de travailleurs frontaliers. Pour faciliter les projets de coopérations transfrontalières, l'UE attribue des financements aux Eurorégions.

Cependant, la France se situe à l'écart de la mégalopole européenne, cœur de l'UE. De plus, l'ouverture de l'UE aux pays de l'Europe orientale se traduit par un déplacement du centre de gravité de l'UE vers l'Est. La France est menacée de n'être plus qu'une périphérie d'un territoire européen presque exclusivement centré sur l'Allemagne.

B. L'influence de l'UE en France :

La France est l'un des 6 membres fondateurs de l'UE et Strasbourg accueille le parlement européen. Le sentiment d'appartenance à l'UE est renforcé par la participation de la France à plusieurs programmes européens : Erasmus, « capitales européennes de la culture » (Marseille 2013).

Mais en France, l'influence de l'UE est différente selon les territoires. Les territoires ruraux et ultramarins sont ceux bénéficiant le plus de la politique régionale de cohésion via le FEDER. Certaines métropoles accueillent des projets européens comme Lyon, siège de la chaîne d'information européenne « Euronews » ou comme Toulouse, lieu d'assemblage de l'avion européen Airbus.

Cependant, comme dans le reste de l'Europe, on assiste en France à une montée des remises en cause de l'appartenance à l'UE. Les eurosceptiques s'opposent à l'UE et le taux d'abstention aux élections européennes (pour le Parlement européen) reste fort (56,5% en 2014).

Vocabulaire

-UE (Union Européenne): Association d'Etats ayant mis en place des politiques communes (libre circulation des marchandises etc.)

-Espace Schengen : Zone de libre circulation des personnes qui constituent la frontière extérieure de l'UE.

-Zone euro : Ensemble des pays de l'UE qui ont adopté l'euro comme monnaie unique.

-Mégalopole européenne : Région située au cœur de l'Europe qui concentre une population, des métropoles et des activités économiques nombreuses.

-Politique de cohésion : Politique économique et sociale visant à réduire les écarts de développement entre les régions de l'UE.

-FEDER (Fond européen de développement régional) : Organisme de l'UE chargé de financer des aménagements et des projets de développement pour réduire les écarts régionaux.

-Région transfrontalière : Territoire composé de régions d'Etats différents dans lequel existe des échanges et des projets communs.

-Eurorégion : espace frontalier dans lequel est encouragé la coopération entre les collectivités territoriales situées de part et d'autre de la frontière.

-Interface : Zone de contact entre deux espaces différents